

Fiche numéro	24
Code de l'action	P3C2A85-024
Programme	P3
Axe stratégique	A4: Développement de programmes de mise en valeur des ressources en eau
Composante	C2 : Appui au développement des infrastructures hydrauliques et d'assainissement
Titre	Promotion et vulgarisation des techniques performantes de pêche et pisciculture
Objectif	<p>L'objectif général est de promouvoir la production halieutique d'une manière durable, pour contribuer à la sécurité alimentaire et à la diversification des sources de revenus des populations.</p> <p>En termes spécifique, il s'agit de</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en valeur les ressources halieutiques résultantes de l'installation des ouvrages hydro-agricoles ; - promouvoir la pêche continentale locale ; - renforcer les capacités des parties prenantes du sous-secteur des trois pays riverains.
Zone concernée	<p>La zone forestière dominée par le bassin forestier du Congo et d'autres bassins de moyenne importance avec des cours d'eau qui offrent des plaines inondables très larges</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les cours d'eau majeurs (le fleuve Congo et ses principaux affluents : Oubangui, Sangha et Kasai) - La zone de savane essentiellement au nord du Cameroun, au sud du Tchad, au centre et au nord de la RCA, au sud et à l'est de la RDC, et en Angola ; - Les zones des lacs dominées par le lac Tchad et les grands lacs de l'est de la Région (Burundi)
Justification	<p>Les pêches (maritimes et continentales) constituent des activités économiques importantes dans les Etats de l'Afrique Centrale. L'aquaculture prend progressivement de l'importance, impulsée par les stratégies alternatives déployées pour faire face à l'épuisement des ressources halieutiques issues des pêches maritimes et continentales. Cependant, la production de l'aquaculture demeure faible. Le potentiel régional, exploité seulement à hauteur de 25 % (en dégradation), est constitué des poissons pélagiques (tant côtiers que hauturiers), des poissons démersaux, des crustacés et des céphalopodes.</p> <p>D'où la nécessité d'appuyer ce secteur par la promotion et vulgarisation des techniques performantes d'aquaculture.</p> <p>L'économie des pays du bassin repose essentiellement sur l'agriculture et la pêche. Avec l'importance des ressources halieutiques, la pêche constitue le secteur qui offre les possibilités de développement les plus immédiates. Toutefois, l'aquaculture continentale est généralement considérée comme une activité économique fragile, facilement influencée par l'environnement naturel et social.</p> <p>Pour assurer la durabilité de la pêche continentale, maritime et de pisciculture, la promotion et la vulgarisation des techniques performantes d'aquaculture demeurent indispensable.</p>
Activités	<p>L'appui à la création et la gestion des fermes pilotes pour promouvoir les centres d'ensemencement des poissons</p> <ul style="list-style-type: none"> - La diffusion des techniques aquacoles appropriées et des espèces adaptées aux différentes conditions agro-écologiques de la région (les techniques améliorées de stockage, conservation des produits de pêche et agricoles seront acquises par des producteurs pilotes, paysans ...

Résultats attendus	Identification des sites aquacoles, information et sensibilisation des pisciculteurs et pêcheurs ; - Appui aux bénéficiaires pour la construction des étangs, l'acquisition du matériel et des intrants de la pêche continentale ou de la pisciculture ;	
Indicateurs	Les nombre de fermes piscicoles pilotes créées ; - Le nombre d'institutions piscicoles fondées. - Le nombre des pisciculteurs/pêcheurs formés ;	
Bénéficiaires	Population riveraine (une population de 6-8 millions de personnes, soit environ 5-7% de la population des pays membres de la CICOS d'après le document FAO avec la CICOS)	
Hypothèses	Les politiques nationales sont basées sur la promotion et la vulgarisation des techniques performantes d'aquaculture et les pays pris individuellement ont disposé les moyens nécessaires pour le développement du secteur	
Risques	Les conflits armés et sociopolitiques qui ont survécu dans la majorité des pays de la Région ont créé un climat d'insécurité généralisée, élevant ainsi les risques pays, ce qui a contribué à la suspension de plusieurs initiatives en développement	
Coût total en Euros	6 600 000	
	Désignation	Coût
Tâche / activité 1	L'appui à la création et la gestion des fermes pilotes	5 000 000
Tâche / activité 2	La diffusion des techniques aquacoles appropriées	1 000 000
Provisions	600 000	
Responsable de l'exécution	La structure chargée de l'exécution sera définie d'un commun accord entre chaque gouvernement concerné et la source de financement avec un avis technique du CEEAC/CCRE.	
Institutions associées	Ministères en charge de la pêche, les organismes de bassin (CBLT, CICOS)	
Programmation	Moyen terme, 3 ans	
Années de réalisation : début / fin	2019	2021
Relations avec d'autres actions		
Notes		